

# Baccalauréat en nutrition

FACULTÉ DE MÉDECINE | DÉPARTEMENT DE NUTRITION

## Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-320-1-0

CYCLE 1<sup>er</sup> cycle








TITRE OFFICIEL Baccalauréat en nutrition (B. Sc.)

TYPE Baccalauréat ès sciences (B. Sc.)

CRÉDITS 119 crédits

DURÉE 3,5 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2018 33,000

-  Admission à l'automne
-  Capacité d'accueil limitée
-  Temps plein
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages obligatoires
-  Menant à une accréditation professionnelle
-  Agréé par les diététistes du Canada

## Nouveauté - à compter de l'automne 2019

Retrait de la condition d'admissibilité suivante : "Avoir complété la formation scientifique postsecondaire préalable à l'admission pas plus de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission". En conséquence, il n'y a plus de cours à refaire.

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

TGDE Nutrition 514 343-6111, poste 25218  
1ercycle@mdnut.umontreal.ca

### INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission  
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/nature/admission/>

## Présentation

Le programme de 1<sup>er</sup> cycle en nutrition donne accès au permis de pratique de l'OPDQ. La nutrition étant particulièrement vaste, les études portent sur des sujets fort diversifiés.

On peut distinguer dans la nutrition différents axes ou champs :

- La nutrition fondamentale, qui s'intéresse aux processus biologiques entourant l'utilisation des nutriments au niveau des cellules, des tissus de l'organisme.
- La nutrition préventive et la nutrition clinique, qui portent sur les besoins nutritifs particuliers d'individus en santé ou malades.
- La nutrition publique, centrée sur la santé nutritionnelle des populations, qui recouvre la nutrition communautaire et internationale et les liens entre la nutrition et l'industrie alimentaire et pharmaceutique.
- La gestion des services et programmes reliés à la nutrition est un autre domaine d'étude, car il fait également partie du champ de pratique des nutritionnistes.

## Objectifs

Ce programme a pour but de former des spécialistes de la nutrition envisagée comme discipline scientifique et comme profession de la santé. Il comprend un ensemble de cours obligatoires, de cours à option et de stages dirigés d'une durée totale de 40 semaines.

## Forces

Le Département de nutrition, c'est :

- le SEUL département de nutrition faisant partie d'une Faculté de médecine au Canada dont le diplôme de 1<sup>er</sup> cycle mène à l'obtention du permis de pratique
- une nouvelle version du programme de baccalauréat en place depuis septembre 2015, incluant un cheminement *Honor* menant aux études supérieures
- une nouvelle orientation en maîtrise qui a débuté en janvier 2012
- des milieux de stages variés permettant de développer vos compétences dans tous les aspects de la profession
- des professeurs et chercheurs offrant une formation de pointe aux trois cycles de formation et collaborant à des programmes de formation et de recherche à travers le monde
- plus de 300 étudiants au 1<sup>er</sup> cycle et plus de 100 étudiants dans les divers programmes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles dont les projets touchent autant la biologie cellulaire, les problèmes cliniques de la petite enfance à la personne âgée, que la nutrition internationale
- une équipe hors pair de professeurs, chargés de cours, conférenciers, coordonnatrices de stages et employés de soutien.

## Forces du programme

Les professeurs proviennent de différents domaines de nutrition : fondamentale, métabolique, clinique, préventive et publique. Le programme est rattaché à la Faculté de Médecine et profite de l'appui des départements cliniques et de recherche des centres hospitaliers dans le champ de la nutrition. Ce programme a un lien avec les organismes canadiens et internationaux en nutrition.

## Perspectives d'avenir

Le nutritionniste est responsable du dépistage, de l'évaluation ainsi que de la planification du traitement et du suivi nutritionnel des individus ou des groupes de tous les âges, en santé ou malades. À cette fin, il évalue les comportements alimentaires et ses déterminants (physiologiques, sociologiques, psychologiques) en vue de promouvoir la santé par une saine alimentation. De plus, en alimentation des collectivités, il identifie les besoins et les préférences des clientèles, et administre l'ensemble des activités associées à la production et à la distribution alimentaire.

On le retrouve dans le réseau de la santé, les firmes de gestion de services alimentaires, les industries alimentaires et pharmaceutiques, les communications, le développement international et la pratique privée.

Dans le domaine de la nutrition, le marché de l'emploi est varié et propose de nombreuses opportunités d'emploi. Avant même la fin de leur programme de formation, nos finissants réussissent à se trouver un emploi dans le secteur de leur choix.

Encore maintenant, une grande majorité des diététistes-nutritionnistes travaillent dans le réseau de la santé et des services sociaux au sein de ses diverses installations :

- centres hospitaliers de soins généraux
- centres d'hébergement
- centres jeunesse
- CLSC
- centres d'éducation à la santé et Centre d'enseignement
- cliniques réseau intégré, unités de médecine familiale
- centres de réadaptation
- organismes gouvernementaux de santé publique

Au cours des dernières années, de nouveaux secteurs ont vu le jour et proposent de très belles occasions pour nos finissants. Ceux-ci seront ravis d'apprendre que des emplois dans ces différents milieux sont possibles :

- les firmes privées de gestion de services alimentaires
- le milieu de l'éducation : cafétéria scolaire, prévention et promotion de la santé, enseignement
- les organismes communautaires
- les industries agroalimentaires et biopharmaceutiques
- les médias écrits, électroniques, sociaux
- les centres sportifs
- les associations ou fondations dans le domaine de la santé
- les organismes internationaux

Les possibilités sont nombreuses et les milieux variés, de quoi répondre aux attentes de tous nos finissants.

## Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- DIÉTÉTISTE-NUTRITIONNISTE
- DIÉTÉTISTE-NUTRITIONNISTE CLINICIEN
- DIÉTÉTISTE EN NUTRITION COMMUNAUTAIRE
- DIRECTEUR DU SERVICE DE DIÉTÉTIQUE
- SCIENTIFIQUE EN PRODUITS ALIMENTAIRES

## Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- **attester d'une des formations indiquées ci-dessous :**

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
  - DEC techniques de diététique et avoir réussi les cours préalables Chimie 201 et 202, Mathématiques 103 et 203, Physique 101, 201 et 301
- Soit
- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103 et 203
  - Physique 101, 201 et 301

et

- **satisfaire à la condition suivante :**

- à la demande du Département de nutrition, se présenter à une entrevue.

## Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 850/990 au TFI ou C2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 18 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

## Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Technicien en diététique : toute personne titulaire d'un DEC en techniques de diététique ou qui est en voie de l'obtenir.

## Statistiques d'admission au programme

### COLLÉGIENS (QUÉBEC)

DEMANDES	335
OFFRES	135
PLACES	52
COTE R	33,000

### AUTRES CANDIDATURES

DEMANDES	420
OFFRES	84
PLACES	38

La cote R est celle du dernier candidat admis en date du 31 juillet 2018 et est donnée à titre indicatif. Le fait d'avoir une cote égale à celle du dernier admis de l'année précédente ne garantit pas l'admission l'année suivante.

## Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par l'École.
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Pour les autres catégories
  - Le dossier est étudié par le Département de nutrition et le Service de l'admission et du recrutement en tenant compte de la scolarité antérieure.

## Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

## Cheminevements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Médecine	Année préparatoire - santé	40 crédits	1-450-4-0	Jour
Nutrition	Maîtrise	45 crédits	2-320-1-0	Jour
Nutrition	Maîtrise	45 crédits	2-320-1-2	Jour
Nutrition	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-320-1-4	Jour
Pharmacie	Doctorat de 1 <sup>er</sup> cycle	164 crédits	1-675-1-1	Jour
Santé publique	Maîtrise	45 crédits	2-481-1-4	Jour

**ATTENTION :** La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

## Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

### Automne

- **Automne 2019** (à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018)
  - Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1<sup>er</sup> mars 2019** ?
  - Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1<sup>er</sup> février 2019** ?
  - Candidats avec des études hors Québec : **1<sup>er</sup> février 2019** ?

## Structure du programme (1-320-1-0)

Version 19 (A17)

Le baccalauréat comporte 119 crédits en cheminement régulier, 120 crédits en cheminement Honor.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

### SEGMENT 70

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante :

- cheminement régulier : 108 crédits obligatoires et 11 crédits à option,
- cheminement Honor : 108 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Les stages dirigés (34 crédits obligatoires et 5 crédits à option) totalisent 40 semaines.

### Bloc 70A

Obligatoire - 28 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0S	NUT 1025	Techno et chimie alimentaire	3.0J
MCB 2956	Microbiologie générale	3.0J	NUT 1035	Nutrition et alimentation	3.0J
NUT 1000	Statistique en nutrition	2.0J	NUT 1971	Principes de biochimie nutritionnelle	3.0J
NUT 1016	Salubrité et qualité des aliments	1.0J	NUT 1972	Principes de biochimie clinique	3.0J
NUT 1023	Science des aliments 1	2.0J	PSL 1996	Anatomie et physiologie générales 1	2.0J
NUT 1023A	Science des aliments 1 T.P.	1.0J	PSL 1997	Anatomie et physiologie générales 2	2.0J
NUT 1024	Science des aliments 2	2.0J			

**Bloc 70B**

Obligatoire - 35 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0J	NUT 2047	Nutrition: cardiologie et gastroentérologie	2.0J
NUT 20241	Alimentation pour des collectivités 1	0.0J	NUT 2048	Mesures de l'état nutritionnel	2.0J
NUT 20242	Alimentation pour des collectivités 2	5.0J	NUT 2049	Nutrition, sport et performance	1.0J
NUT 2028	Ressources humaines en nutrition	3.0J	NUT 2053	Initiation à la pratique clinique	1.0J
NUT 2032	Nutrition fondamentale	3.0J	NUT 2054	Nutrition clinique : endocrinologie	2.0J
NUT 2039	Nutrition et cycles de vie	3.0J	NUT 2065	Consultation diététique 1	1.0J
NUT 2045	Soutien nutritionnel	1.0J	NUT 2069	Stage de gestion : alimentation et nutrition 1	4.0
NUT 2046	Nutrition clinique et dysphagie	1.0J	NUT 2074B	Stage clinique et soutien nutritionnel 1	5.0J

**Bloc 70C**

Obligatoire - 25 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0J	NUT 3047	Nutrition clinique et maladies chroniques	3.0J
NUT 3022	Gestion financière et systèmes d'information	3.0J	NUT 3048	Nutrition clinique et maladies chroniques 2	3.0J
NUT 3027	Le mangeur et son environnement	3.0J	NUT 3063	Nutrition en santé publique	3.0J
NUT 3034	Initiation à la recherche en nutrition	2.0J	NUT 3067	Consultation diététique 2	1.0J
NUT 3035	Mini-mémoires et séminaires	1.0J	NUT 3069	Stage gestion: alimentation et nutrition 2	5.0

**Bloc 70D**

Obligatoire - 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
NUT 3077B	Stage clinique et soutien nutritionnel 2	5.0
NUT 3078B	Stage en nutrition publique 1	5.0J

**Bloc 70E**

Obligatoire - 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
NUT 4074B	Stage clinique et soutien nutritionnel 3	5.0
NUT 4078B	Stage en nutrition publique 2	5.0

**Bloc 70F**

Option - Maximum 5 crédits.

- pour l'étudiant en cheminement régulier - 5 crédits. - pour l'étudiant en cheminement Honor - 0 crédit.

COURS	TITRE	CR.H.
NUT 4170	Stage complémentaire en nutrition	5.0

**Bloc 70G**

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0J	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S
ASA 1050G	La gestion en santé	3.0J S	SOL 1970	Sociologie du Québec	3.0J

**Bloc 70H**

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0J S
PSY 1085	L'apprentissage	3.0J S

**Bloc 70I**

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0J	NUT 3039	Pratique intégrée: nutrition clinique	3.0J
HEC 2010	Entrepreneuriat (241208)	3.0	NUT 3046	Pratique intégrée: nutrition publique	3.0J
JES 1000	L'intervenant et la relation d'aide	3.0S	PPL 3014	Intervention en situation d'urgence	3.0J
NUT 2029	Évaluation sensorielle des aliments	3.0	PPL 3075X	Géopolitique et enjeux alimentaires du développement	3.0S
NUT 3013	Projets de recherche en chimie alimentaire	3.0	SME 2055V	Troubles des conduites alimentaires	3.0S
NUT 3030	Nutrition et métabolisme	3.0J			

**Bloc 70V Propre au cheminement Honor**

Option - Maximum 5 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
NUT 6001A	Stage de recherche en nutrition clinique	5.0
NUT 6002A	Stage de recherche en nutrition publique	5.0

**Bloc 70W Propre au cheminement Honor**

Option - 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
NUT 6612	Méthodologie en nutrition fondamentale	1.0	NUT 6644	Pratique avancée : nutrition publique	3.0J
NUT 6613	Méthodologie en nutrition humaine	1.0J	NUT 6654	Recherches qualitatives en nutrition	1.0S
NUT 6643	Pratique avancée : nutrition clinique	3.0J			

**Bloc 70X Propre au cheminement Honor**

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
NUT 6027	Syndrome métabolique, obésité et diabète	3.0S	NUT 6626	Problèmes contemporains de nutrition	3.0J
NUT 6028	Nutrition et vieillissement	3.0S	NUT 6629	Mesure de la consommation alimentaire	3.0
NUT 6029	Neuroscience nutritionnelle	3.0S	NUT 6638	Évaluation de l'état nutritionnel	3.0J
NUT 6033	Nutrigénomique	3.0J	NUT 6642	Nutrition et cancer	3.0
NUT 6093	Nutrition cardiovasculaire	3.0S	NUT 6659	Intervention nutritionnelle en dysphagie	3.0S
NUT 6606	Comportement du consommateur	3.0J	NUT 6670	Nutrition internationale	3.0J
NUT 6607	Épidémiologie de la nutrition	3.0J	NUT 6671	Séminaires de nutrition publique	3.0S
NUT 6610	Sciences et technologies des aliments	3.0			

## Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Ergothérapie	Baccalauréat	90 crédits	1-740-1-1	Jour
Kinésiologie	Baccalauréat	90 crédits	1-352-1-0	Jour
Médecine	Année préparatoire - santé	40 crédits	1-450-4-0	Jour
Pharmacie	Doctorat de 1 <sup>er</sup> cycle	164 crédits	1-675-1-1	Jour
Physiothérapie	Baccalauréat	90 crédits	1-745-1-1	Jour

### Règlement des études de 1<sup>er</sup> cycle

Consulter les règlements des études de 1<sup>er</sup> cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

## Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

### Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à plein temps, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- À plein temps, l'étudiant s'inscrit à un total de 28 crédits en 1<sup>re</sup> année, de 35 crédits en 2<sup>e</sup> année et de 41 crédits (42 crédits au cheminement honor) en 3<sup>e</sup> année suivis de 15 crédits de stage. Ces crédits sont répartis selon l'offre de cours trimestrielle.
- Le doyen ou l'autorité compétente détermine le nombre de crédits auxquels doit s'inscrire l'étudiant exceptionnellement autorisé à s'inscrire à temps partiel.

### Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

En 1<sup>re</sup> année, l'étudiant s'inscrit aux cours du bloc 70 A; en 2<sup>e</sup> année, il s'inscrit aux cours du bloc 70 B; en 3<sup>e</sup> année, l'étudiant du cheminement régulier s'inscrit aux cours des blocs 70 C et D et à deux cours à option choisis dans les blocs 70 G, H et I. En fin de 3<sup>e</sup> année, il s'inscrit aux stages des blocs 70 E et F.

#### *Cheminement honor*

Pour être inscrit au cheminement honor, l'étudiant doit avoir complété deux ans du baccalauréat et avoir une moyenne cumulative d'au moins 3.5. En 3<sup>e</sup> année, l'étudiant du cheminement honor s'inscrit aux cours des blocs 70C, D, V, W et X. En fin de 3<sup>e</sup> année, il s'inscrit aux stages des blocs 70 E et F.

### Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de sept trimestres, la scolarité maximale, de cinq années.

### Art. 6.12 Abandon d'un cours

L'étudiant peut abandonner un cours au plus tard à la date limite fixée dans le calendrier universitaire ou, le cas échéant, dans le délai fixé pour chacun des cours. Une demande d'abandon écrite et motivée est exigée. Le doyen ou l'autorité compétente responsable du programme auquel est inscrit l'étudiant juge du bien-fondé de la demande. En cas de refus, le doyen ou l'autorité compétente doit motiver sa décision et en informer l'étudiant par écrit.

### Art. 9.2c Évaluation sous forme d'observation

Le comportement et les attitudes de l'étudiant sont évalués conformément aux exigences de formation additionnelles indiquées par la Faculté au début de chacune des périodes suivantes :

- en 2<sup>e</sup> année à l'occasion des stages du bloc 70B
- en 3<sup>e</sup> année à l'occasion des stages des blocs 70C et D
- à la fin de la 3<sup>e</sup> année à l'occasion des stages des blocs 70E, F et V (honor).

### Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne annuelle détermine le cheminement dans le programme. Cependant, c'est la moyenne cumulative qui est utilisée pour l'accès au cheminement honor.

### Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit se soumettre à un examen de reprise ou faire un travail de reprise.

### Art. 13.4c) Cours offerts sous forme de stage, de clinique ou d'atelier

La reprise du cours est la modalité applicable quand il y a échec à un cours offert sous forme de stage.

### Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par année prévaut dans le programme.

### Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat ès sciences (B. Sc.) avec la mention *cheminement honor* si l'étudiant a réussi tous les cours prescrits pour le cheminement et maintenu une moyenne cumulative d'au moins 3,3.